



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Trains

Montreuil, le 24 février 2026

NOTATIONS ET EFFECTIFS ASCT 2026

LA CGT NE BAISSÉ PAS LA GARDE !

La CGT a été reçue par la direction de SNCF Voyageurs dans le cadre d'une demande d'audience déposée le 4 février dernier au sujet de l'emploi aux trains et du prochain exercice des notations 2026.

Les réponses apportées par la direction démontrent l'absolue nécessité de rester vigilants et exigeants sur le suivi des accords et des engagements !

NOTATIONS 2026

L'objectif principal pour la CGT et ses délégués de commission est de veiller au respect des différents accords en vue des prochaines notations, y compris pour les ASCT contractuels.

Ces accords négociés et portés par la CGT prévoient entre autres :

- Une notation tous les 4 ans (PR/niveau/classe) pour tous les ASCT,
- 30 % d'ASCT minimum à la classe 4

Si les éléments repris ci-dessous mettent en évidence une amélioration des déroulements de carrière au sein de la population ASCT, c'est avant tout grâce aux démarches et aux luttes revendicatives engagées ces dernières années. Pour autant, il reste de graves déséquilibres entre activités, pointant de fait la catégorisation des agents et d'une hiérarchisation du même métier !

ACCORD 2022

Engagement de 30 % minimum d'accès à la classe 4 pour la totalité des ASCT et par activité :

- TGV : 60 %
- IC : 34 %
- TER : 25-30 %
- TN : 24 %

Pour rappel :

5 ans (2021)	3 ans (2023)
D : 25,5%	D : 27%
C : 46,8%	C : 47%

SUIVI de l'ACCORD

Au 31 janvier 2026 : **37 % des ASCT sur le périmètre de la SA Voyageurs sont classe 4 dont :**

- TGV : 61 %
- IC : 34 %
- TER : 26 %
- TN : 29 %
- OUIGO : 24 %

Octroi d'une notation (PR, niveau, classe) tous les 4 ans : Les ASCT et leurs délégués CGT auront à cœur de veiller au respect de cet engagement.

SUIVI INFORMATIONS

Délai de séjour par classe, passage en classe et en niveau. Évolution sur 5 ans.

Moyenne délai de séjour par classe :

CLASSE	Année de réf 2021	31/01/2026
Classe 2	93 mois	49,2 mois
Classe 3	112 mois	98 mois
Classe 4	72 mois	71 mois



Passage en classe :

CLASSE	Année de réf 2021	31/01/2026
Classe 2 à 3	131 mois	117,7 mois
Classe 3 à 4	153 mois	146 mois

Passage en niveau :

CLASSE	Année de réf 2021	31/01/2026
Classe 2 N 1 sur 2	63 mois	72,7 mois
Classe 3 N 1 sur 2	93 mois	68,1 mois
Classe 4 N 1 sur 2	82 mois	65,3 mois

L'EMPLOI AUX TRAINS EN 2025 / 2026 :

Après 2 années (2023 et 2024) qui auront permis de remettre à niveau les équipements des trains, la CGT n'a eu de cesse d'interpeller la direction durant toute l'année 2025 vis-à-vis du faible niveau de recrutement prévu.

D'ailleurs, sur le taux d'équipement en agent B des TGV, un écart est déjà en train de se creuser entre la conception et le réalisé. De plus, les EA demeurent la variable d'ajustement puisqu'ils sont constamment dévoyés afin de couvrir les différentes charges de travail. Pour la CGT, il est urgent de revoir le coefficient RCM à la hausse afin de renforcer l'emploi aux trains.

Alors que l'objectif de recrutements pour l'année 2025 était en net recul par rapport aux années précédentes, celui-ci n'aura même pas été atteint. Sur un objectif de 230 recrutements en 2025, seulement 213 embauches aux trains ont été effectuées, dont 175 au TER et 38 pour TGV/IC/OUIGO, **soit un solde négatif de -17**. En outre, 89 cheminots ont intégré le métier d'ASCT au cours de l'année 2025 dans le cadre des processus de reconversion.

Le delta entre les entrées dans le métier et les différents départs fait apparaître un solde négatif de 50 emplois sur la seule année 2025.

Enfin, pour la CGT, le niveau de sûreté est directement lié à l'emploi et le suivi des trains sensibles doit être une priorité. Le niveau d'emplois dédiés sûreté (32 pour TER et 8 pour IC) est insuffisant et leurs conditions d'utilisations manquent de cadrage. Dans bon nombre de BU, ils sont dévolus à couvrir la charge plutôt que de renforcer la présence sur les trains où lignes problématiques. La CGT revendique la création de 110 emplois ASCT supplémentaires minimum dans le cadre de la sûreté.

Pour la CGT, si la direction ne prend pas la mesure de la situation, cela aggravera encore un peu plus les conditions de travail. Nous mesurons déjà que la production au quotidien, en lien avec la problématique de la commande du personnel, est un sujet majeur de colère et d'exigences des ASCT en proximité, entraînant des mobilisations importantes en établissements.

**LA CGT EST DÉTERMINÉE À POURSUIVRE CETTE BATAILLE
AVEC LES CHEMINOTS POUR FAIRE ENTENDRE NOS REVENDICATIONS !**

